FONDATION
Nature & Economie

Rapport d'audit pour la recertification du site Bardograves de Bardonnex, suite à la visite du 9 juillet 2019

Fondation Nature & Economie - Secrétariat pour la Suisse romande - p.a.: Hintermann & Weber SA -
25, Avenue des Alpes – CH - 1820 Montreux - Tél. 021 963 64 48
courriel: golay@natureeteconomie.ch et golay@hintermannweber.ch

1 Introduction

Certifiée pour la première fois en 2008, la gravière de Bardonnex, exploitée par Bardograves SA, a déjà fait l'objet d'une première visite de recertification en 2014 et est à nouveau visitée cette année, 5 ans après. Le site est suivi par la section Nature / sols de l'Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton (ASGB). Une visite des mesures nature a été réalisée le mardi 9 juillet 2019 sous la conduite de Mme Cecilia Gonzalez (ASGB), en compagnie de M. Massimo Gorgoni, directeur de Bardograves SA.

2 Constat 2019

La part de surfaces naturelles présentes sur le site de la gravière est d'environ 30% (cf. fig. 1).

Depuis notre dernière visite, le site a passablement évolué, puisqu'un nouveau bâtiment administratif a été créé au nord-ouest du site et que le front d'exploitation s'est déplacé en direction de l'Est. Certaines installations, comme le décrotteur, ont également été déplacées.

Lors de ces 5 dernières années, le suivi régulier du site par l'ASGB a conduit à la mise en œuvre de diverses mesures d'entretien et d'aménagement du site, en coordination avec l'exploitant, permettant de maintenir des surfaces naturelles de qualité pour les espèces animales et végétales s'y trouvant. Voici divers exemples de mesures qui ont été prises :

- Création et entretien de plans d'eau temporaires (photo 1) ;
- Élimination des néophytes (Solidages du Canada, Robiniers faux-acacia (photo 2) ;
- Plantations d'arbustes indigènes et végétalisation d'un talus (photo 3) ;
- Création de microstructures, par exemple tas de sable ou de branches (photo 4).

En plus de ces mesures, l'entreprise a installé des panneaux solaires sur le toit de son nouveau bâtiment administratif, ce qui lui permet de couvrir environ 1/3 des besoin énergétiques, et le remplacement progressif des machines permet de faire baisser la consommation de ces dernières.

D'autres espèces animales que celles citées ci-dessous, comme le lièvre, le renard ou encore les abeilles fouisseuses, profitent également des milieux naturels présents sur le site

3 Enjeux

- Maintenir la présence de plans d'eau, temporaires ou permanents, pour les amphibiens, et notamment pour le Crapaud calamite, le Sonneur à ventre jaune, le Crapaud commun, la Grenouille rousse et le Triton alpestre, dont des têtards, des métamorphes et des larves ont été observés (photos 5 et 6) ;
- Poursuivre la lutte contre les néophytes envahissantes (surtout les Solidages et les Robiniers, photo 7) ;
- Planter quelques arbustes indigènes supplémentaires ;
- Garder les milieux de reproduction pour les amphibiens ouverts.

4 Potentiel d'amélioration et actions à entreprendre

- Poursuivre la création et l'entretien des gouilles temporaires, en fonction des opportunités, sur le site d'exploitation ;
- Continuer à arracher les néophytes envahissantes lorsque celles-ci apparaissent sur le site. Refaire un passage pour anneler les grands Robiniers et bien faucher les Solidages avant la floraison, lorsqu'ils ne peuvent pas être arrachés ;
- Compléter les plantations devant le bâtiment administratif et créer quelques groupes de buissons indigènes (à la place des peupliers) dans la zone de prairie un peu plus maigre (photo 8) ;
- Faucher la zone dans laquelle se trouve les plans d'eau à sonneurs ;
- Intégrer, dans la mesure du possible, une toiture végétalisée au projet de nouveau bâtiment administratif prévu à côté de l'actuel.

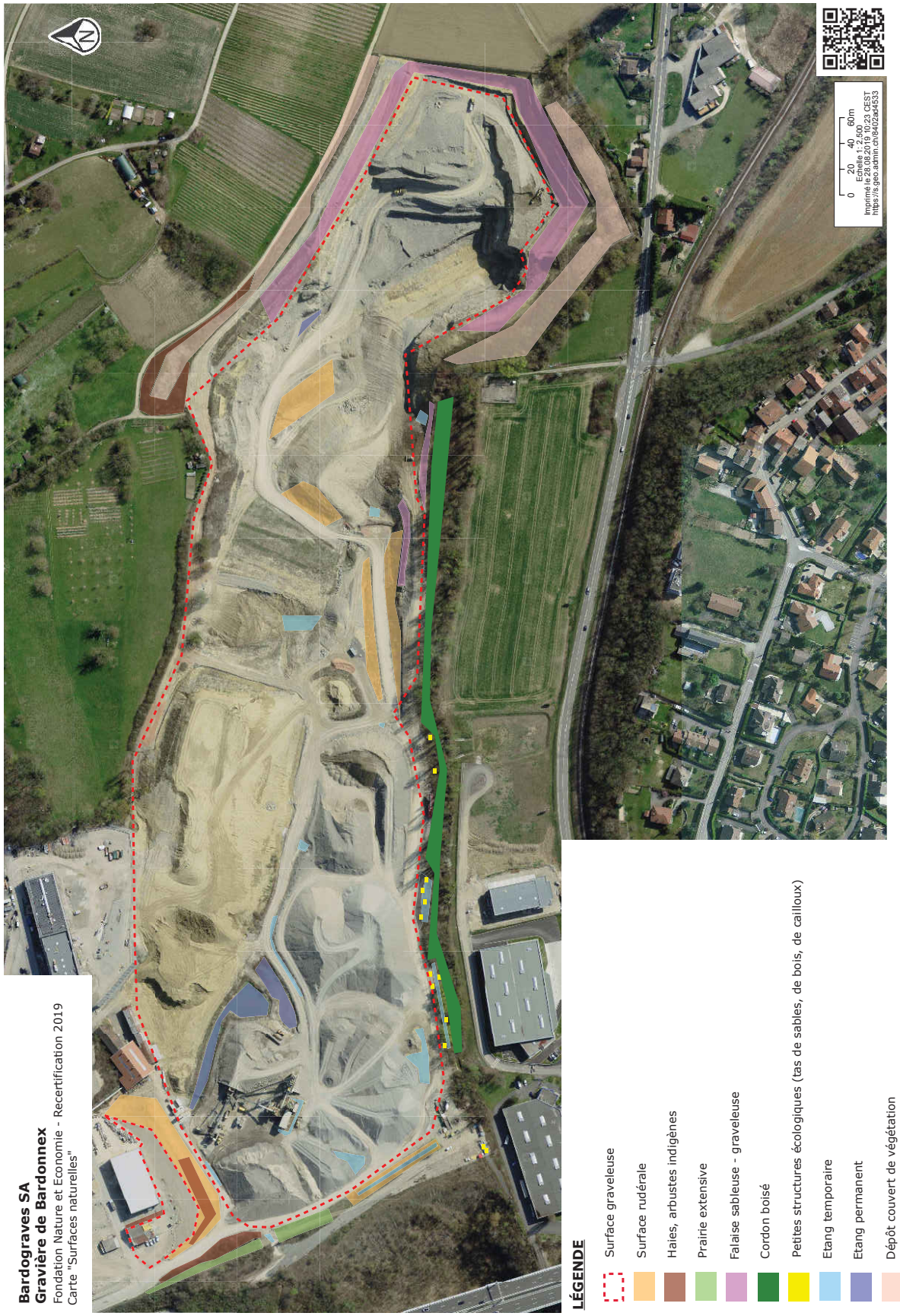

Figure 1. Surfaces naturelles en 2019.

Photo 1. Plans d'eau temporaires créés pour les amphibiens, avec microstructures à proximité. On y a observé du triton alpestre, du crapaud commun, de la grenouille rousse et de la grenouille verte.

Photo 2. Robiniers faux-acacia à arracher avec une machine.

Photo 3. Talus planté avec des arbustes indigènes et semé avec un mélange de flore rudérale genevoise.

Photo 4. Tas de branchages créés lors d'une intervention de coupe forestière.

Photo 5. Têtards et métamorphe de Crapaud calamite.

Photo 6. Larve de Triton alpestre.

Photo 7. Nombreux solidages à faucher en sommet de talus.

Photo 8. Zone de prairie plus maigre dans laquelle quelques groupes de buissons indigènes pourraient être plantés.

Photo 9. Zone avec les plans d'eau pour Sonneurs à ventre jaune, à faucher.

5 Conclusion

Préavis favorable : suite à la visite d'audit du mardi 9 juillet, l'auditeur propose au Conseil de Fondation de recertifier le site Bardograves de Bardonnex.

Joaquim Golay, le 9 juillet 2019